



# SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE



SECTION N°  de

## BULLETIN D'ADHÉSION

(Après avoir complété votre bulletin, merci de le remettre au Président de votre section)

### ARMÉE D'ORIGINE

(Cocher la case correspondante)

Terre  Mer  Air  Gendarmerie

Mme /M. : Nom  Prénom(s)

Né(e) le  À

Demeurant

Code postal  Ville

Adresse électronique

Ancien Combattant  oui  non n° carte AC  Date délivrance

### CATÉGORIES DE MEMBRES ET COTISATIONS ANNUELLES

- MEMBRE TITULAIRE**  
Médaille militaire par décret du  € 25,00€
- MEMBRE ASSOCIÉ** € 25,00€
- DAME D'ENTRAIDE** € 10,00€  
 Dame d'entraide veuve de Médaille militaire (Revue adressée gratuitement)
- ABONNEMENT ANNUEL REVUE** (facultatif) + € 6,00€

**Total :**

### PRINCIPALES DÉCORATIONS OBTENUES

(Cocher les cases correspondantes)

**Légion d'Honneur :**  Chevalier  Officier  Commandeur

N° du Décret  Date de prise de rang

**Ordre National du Mérite :**  Chevalier  Officier  Commandeur

N° du Décret  Date de prise de rang

**Médaille de la Gendarmerie Nationale :** décernée le

**Médaille d'Outre-Mer** (ex Médaille Coloniale) : décernée le

**Médaille de la Défense Nationale :**  Bronze  Argent  Or

décernée le

**Médaille des Services Militaires Volontaires :**  Bronze  Argent  Or

décernée le

**Autres décorations militaires et / ou civiles** (préciser la nature et les dates d'attribution) :

# SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE

## CHARTRE ETHIQUE

### **PRÉAMBULE**

La présente charte présentée à l'adhérent au moment de son inscription est avant tout un outil de cohésion interne car elle dresse les droits et les devoirs de chacun au sein de l'Association Nationale.

### **RÈGLES DE CONDUITE**

Tout adhérent à la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, s'engage à :

- Conserver une neutralité politique et religieuse.
- Respecter la diversité culturelle et ethnique.
- Garder en toute circonstance courtoisie et respect dans les échanges tant oraux qu'écrits.
- Participer activement à la vie de sa structure et par extension à l'ensemble de la S.N.E.M.M.
- Donner l'exemple auprès des autorités locales, nationales qu'elles soient civiles ou militaires.
- Respecter la confidentialité des informations et observer une réserve auprès des personnes extérieures.
- Respecter les statuts, le règlement intérieur et les directives du siège social et de leurs mises en application.
- Respecter les textes qui régissent la remise officielle de la "Médaille Militaire".
- Être à jour annuellement de sa cotisation qui ne peut être remboursée pour quelque raison que ce soit.
- Informer sa section de tout changement d'adresse ou autres coordonnées (téléphone e-mail) afin de recevoir toutes les informations de l'Association.
- Ne pas utiliser les listes de diffusion ou l'annuaire des membres afin de protéger la vie privée des adhérents.
- Ne pas diffuser l'accès sécurisé (mot de passe personnel) du site internet de la SNEMM dont les informations sont réservées à ses membres.
- Garder à l'esprit et être pleinement conscient que chacun des membres du bureau de la section l'est à titre de bénévole.

### **RESPECT DE LA CHARTRE**

Tout membre de la Société Nationale est co-responsable de cette charte dans son application et son respect. En cas de manquement ce dernier s'exposera après avoir été entendu par le Conseil d'Administration National, et en appel, sur sa demande devant l'Assemblée Générale Nationale (ou congrès national) à son éventuelle exclusion.

Par cette adhésion et ce contrat d'engagement moral, je déclare avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur et accepter de me conformer à la charte présentée par la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire.

Fait à , le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »),

#### **SNEMM**

Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922)  
Approuvée le 29 mai 2009 sous le n° IOCA 0812574A (JORF n° 0135 du 13 juin 2009)  
Médaille d'Or de la Renaissance Française le 11 décembre 1938  
Partenaire de la réserve citoyenne (JORF n° 0262 du 13 novembre 2014)  
Affiliée à la Fédération André Maginot – GR n° 113



#### **SIÈGE SOCIAL**

36, rue de la Bienfaisance – 75008 PARIS  
Téléphone : 01.45.22.84.46  
Télécopie : 01.45.22.00.39  
Siret national n° 342 006 491 000 19  
Activité principale exercée (APE) : 9499Z  
Inscription au RNA : W 75.000.0083